

Capitalisation des actions du GIEE de Sainte-Rose – Association PARER

Période couverte : 2024-2025

Introduction

Le rapport qui suit présente le **bilan annuel 2024-2025 du GIEE de Sainte-Rose**, porté par l'association PARER.

Il retrace la première année d'animation du collectif et les actions mises en œuvre pour accompagner les agriculteurs et agricultrices du territoire dans le développement de pratiques agroécologiques, adaptées aux enjeux environnementaux, climatiques et territoriaux de l'Est de La Réunion.

Ce document rend compte des principales actions conduites, de leur avancement et des dynamiques collectives engagées, en cohérence avec les objectifs du dispositif GIEE : accompagnement technique, montée en compétences, échanges entre pairs et valorisation du rôle de l'agriculture dans la préservation des milieux.

Vous trouverez en complément **le lien vers la [vidéo Cultiv'à nou – Le GIEE de Sainte-Rose reçoit le GIEE de Saint-Philippe](#)**, qui illustre une journée d'échanges inter-GIEE organisée sur une parcelle de cacao. Cette rencontre, à l'initiative du Parc national, a permis de partager des pratiques agroécologiques et des innovations autour de la diversification agricole et de la relance de la filière cacao péi.





Rapport annuel du GIEE de Sainte-Rose 2024-2025

Publication : juillet 2025



Direction de
l'alimentation,
de l'agriculture
et de la forêt



Sommaire

1- Contexte de création du GIEE	-----p2
2- Bilan synthétique actions année 1	----- p6
3 - Détail actions année 1	-----p7
4 - Valorisation	-----p17
5- Difficultés rencontrées et perspectives	-----p17
Bibliographie	-----p19

Liste des annexes :

Annexe 1 : Charte PARER	----- p20
Annexe 2 : Compte rendu formation Agriculture syntropique	-----p21
Annexe 3 : Compte rendu Atelier Fresque de la Biodiversité	-----p32
Annexe 4 : Visite avec GIEE Saint Philippe	-----p34
Annexe 5 : Séminaire Espèces Exotiques Envahissantes	-----p42

1- Contexte de création du GIEE

La Réunion face au changement climatique (focus agriculture)

La Réunion fait partie des 34 hotspots de biodiversité mondiale avec un taux d'endémisme encore très important de 24% et d'indigénat de 49%. On compte aujourd'hui environ 1000 espèces exotiques, dont 100 à caractère envahissant. Pourtant, cette richesse est gravement menacée : 41 % des espèces sont en danger, dont plus de 100 endémiques, en partie à cause de la prolifération d'espèces invasives (UICN 2023).

Cette nature et les services écosystémiques associés sont aujourd'hui plus que menacés (6^{ème} extinction de masse). Les activités anthropiques en sont la cause par la destruction des habitats, la surexploitation des ressources, les pollutions diverses, les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et le changement climatique. Alors que la température moyenne globale a augmenté de 1,5°C (Réseau Action Climat 2025)), la Réunion n'est pas épargnée avec + 0.6 ° sur 1969-2008 (ONERC 2012). Cette augmentation de température entraîne des conséquences en cascades, à savoir des épisodes de sécheresse plus long, plus fréquent et plus intense, une intensification des cyclones (Belal et Garance en 2024 et 2025 et sécheresse), un dépérissement des écosystèmes (récif corallien, faune, flore) et renforce la vulnérabilité des sols et de l'eau (Réseau Action Climat 2025).

Face à ces défis, l'agriculture réunionnaise est aussi exposée (l'érosion des sols, leur fragilisation, aux pollutions et à l'eau), au même titre que les milieux naturels, mais elle peut devenir une solution : en adoptant des pratiques durables, les agriculteurs protègent la biodiversité tout en nourrissant la population. Leur rôle est essentiel dans la résilience du territoire face aux bouleversements environnementaux (Solagro 2016).

Les sols et arbres

Le sol et l'arbre sont deux ressources naturelles majeures pour l'agriculture, notamment dans la lutte contre le changement climatique.

Le sol agit comme un puits de carbone et un réservoir de biodiversité. Sa richesse en carbone organique améliore sa fertilité, sa capacité à retenir l'eau et à limiter l'érosion. Les sols volcaniques des territoires ultramarins, comme les andosols, stockent plus de carbone que ceux de métropole (Todoroff *et al* 2019). L'usage des sols influence fortement cette capacité de stockage (initiative "4 pour 1000").

L'arbre joue un rôle essentiel dans la stabilité du sol grâce à ses racines, et limite l'érosion par ses différentes strates végétales. Les forêts tropicales, par exemple, réduisent l'érosion jusqu'à 100 fois par rapport aux sols nus. Les forêts participent aussi au cycle de l'eau, augmentent les précipitations, captent le CO₂ et purifient l'air (CCEE 2022).

Elles offrent aussi des services écologiques majeurs, comme la pollinisation, essentielle à 75 % des cultures. Des études montrent que la proximité des forêts améliore le rendement agricole grâce à l'effet bénéfique des lisières (CCEE 2022).

Territoire de Sainte-Rose

Sainte-Rose, commune de l'Est de La Réunion, fait face à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs, où les agriculteurs·trices ont un rôle clé à jouer. Sur ses 17 830 hectares, la commune reste peu densément peuplée (35 hab/km²) (contre 343 pour la Réunion et 103 pour la France métropolitaine (Insee 2022)), et économiquement fragile, avec un taux de chômage élevé

(41,7 %) (contre 18% à La Réunion en 2025 Observatoire des Outre Mers 2025) et une agriculture qui représente 5 % des emplois, avec 240 exploitations dont 20 labellisées bio en 2020 (CCI 2022).

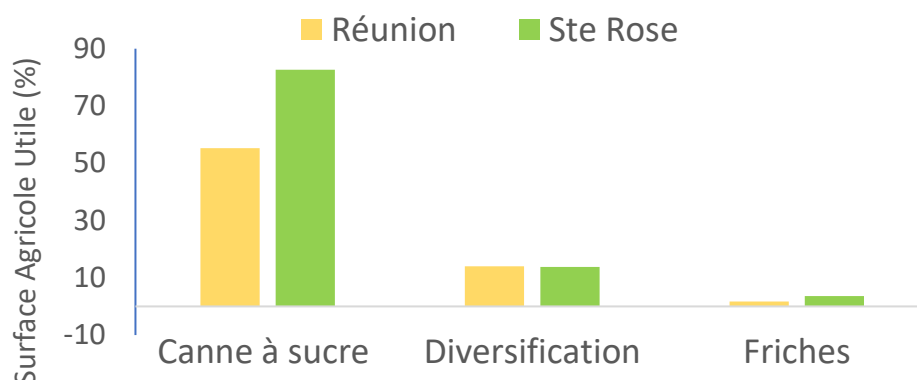


Figure 1 : Part de la Surface Agricole Utile de différentes cultures à La Réunion et à Sainte-Rose (Source : Rapport Enquête 1 2025).

Figure 1, on voit qu'à La Réunion, la culture de canne à sucre représente environ 50% de la Surface Agricole Utile, quant à Sainte Rose elle est de 80%. Culture historique, elle façonne le paysage.

Territoire constitué de 84 % de zones naturelles (zone agricole 14%) dont 75 % en cœur de Parc National, Sainte-Rose est fortement réglementée en matière d'aménagement. Elle abrite aussi des zones classées ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, cf. Figure 2) et ENS (Espace Naturel Sensible, cf. Figure 3), qui, sans toujours être juridiquement contraignantes, requièrent une attention particulière dans les projets agricoles ou fonciers (PLU Sainte-Rose 20219).

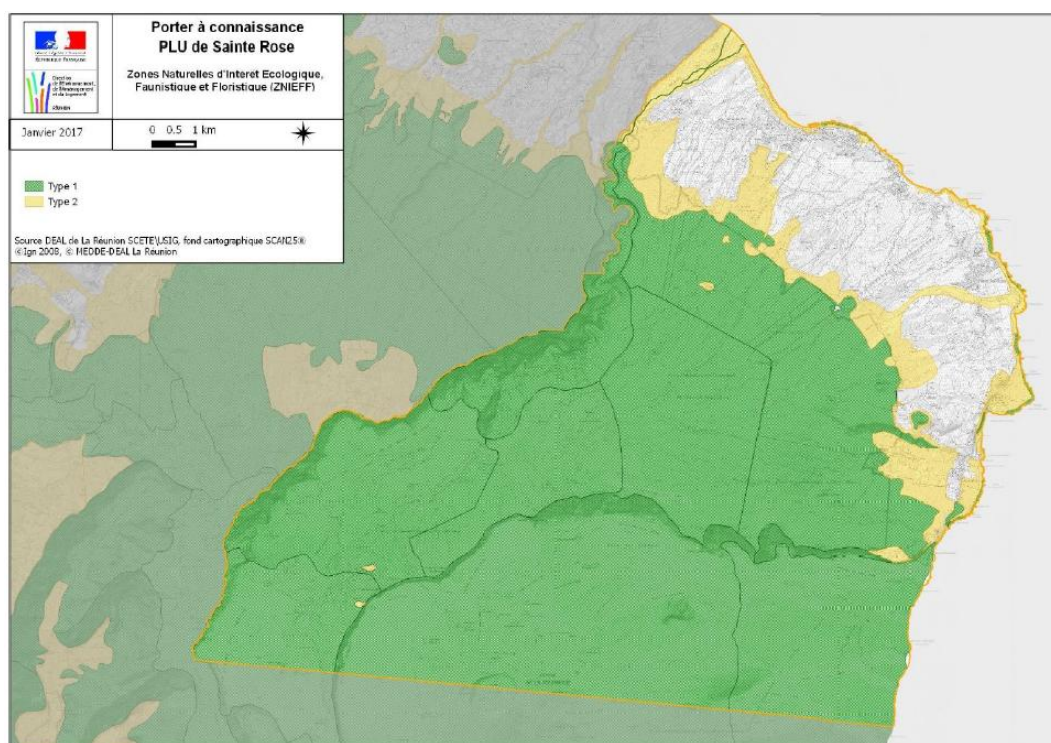


Figure 2 : Carte des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques, Faunistiques et Floristiques de Sainte-Rose (Source PLU 2019).

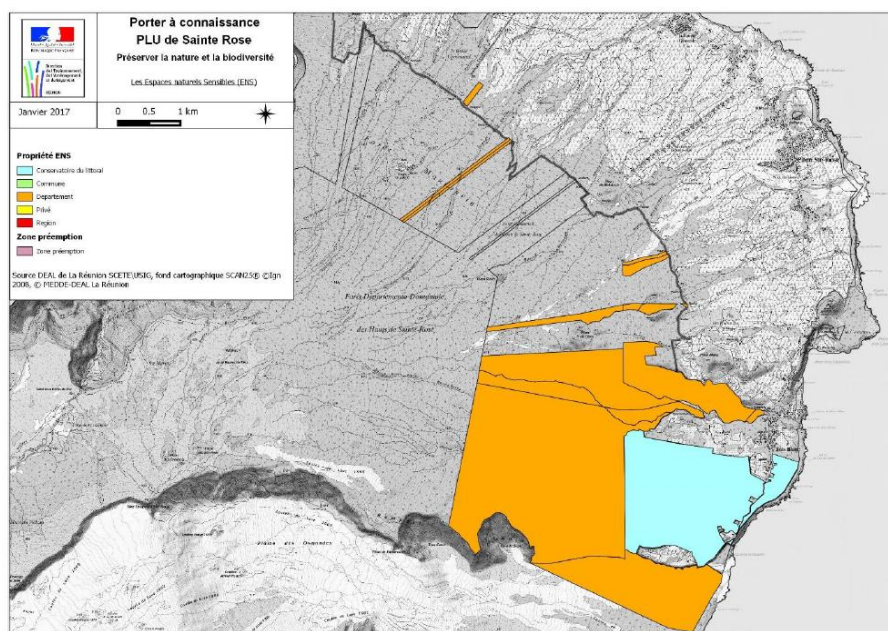


Figure 3 : Carte des Espaces Naturels Sensibles de Sainte-Rose (Source PLU 2019)

Sainte-Rose fait partie de la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST) depuis 2002, ce qui conduit la commune à penser son aménagement de façon plus large.

L'accès à l'eau constitue un défi majeur : pas de réseau d'eau brute, uniquement de l'eau potable à un coût élevé (1,85 €/m³) (distribué par la CIREST), ce qui limite l'irrigation agricole. Seul le captage privé permet un usage agricole économique. Ce besoin en eau est aggravé par des sécheresses répétées et historiques (déficit de -74 % fin 2024-début 2025) malgré des records mondiaux de précipitations dans certaines années (3,5 m annuels en 2022-2023) (Météo France Réunion 2023 et 2025).

Les conditions pédoclimatiques sont particulières : andosols volcaniques très humides, riches (vitesse de minéralisation est pour la couche superficielle de 0-25 cm d'environ 1,42 kg/ha/jour, l'une des valeurs les plus fortes de l'île) mais sensibles, et exposés à des événements climatiques extrêmes (cyclones, sécheresses) (PLU 2019).

C'est dans ce contexte que l'activité agricole s'insère. Des pratiques agricoles qui doivent donc s'adapter au changement climatique, en misant sur des cultures résilientes et une gestion durable de l'eau, avec des contraintes territoriales en parallèle. En effet, du fait de son intégration à l'aire d'adhésion du Parc national, les agriculteurs sont incités à adopter des bonnes pratiques (lutte contre les invasives, maintien de la couverture forestière, restauration des milieux).

En plus de ces contraintes pédoclimatiques et territoriales, de l'adaptation au changement climatique, les agriculteurs se heurtent à d'autres contraintes.

C'est dans ce contexte que le Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) de Sainte -Rose a été initié par l'association PARER.

Le GIEE de Sainte-Rose

Le GIEE a été reconnu par la préfecture en novembre 2023 pour une durée de 3 ans. Il est porté par l'association Penser et Agir pour la Restauration Ecologique à Sainte-Rose (PARER). Cette dernière a été

créée en 2021, elle compte 29 adhérent-e-s et 3 membres d'honneur, et sa mission est de créer une dynamique collective agricole autour de l'agroécologie sur le territoire de Sainte-Rose.

Le GIEE est financé à 89% par les subventions publiques, à savoir l'ADEME, la DAAF et la mairie de Sainte-Rose.

Il réunit actuellement 19 adhérent-e-s autour de la charte d'adhésion GIEE - PARER (Annexe 1).

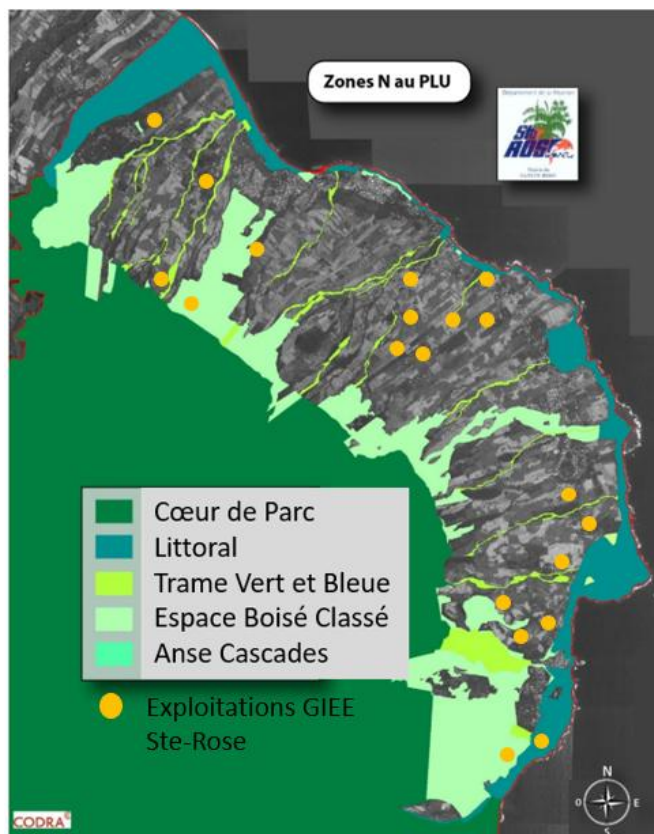


Figure 4 : Répartition des exploitations du GIEE sur le territoire de Sainte-Rose avec les zones naturelles (Fond de carte du PLU 2019 des zones naturelles) (une exploitation non représentée ici se trouve sur la commune de Bras Panon)

Sur la figure 4, en se référant à la partie du contexte du territoire de Sainte-Rose, on peut voir que les exploitations des membres du GIEE sont soumises à ces contraintes.

L'objectif du GIEE est de cultiver une agriculture durable en inscrivant le territoire de Sainte-Rose plus globalement dans la durabilité, tant au niveau économique, qu'environnemental et social. Cela comprend l'augmentation de la résilience des exploitations au sein du territoire, et l'impulsion d'une nouvelle dynamique agricole à Sainte-Rose basée sur l'agroécologie et le collectif.

Pour cela les actions sont :

- Accompagnement des agriculteur-rice-s à la mise en place de pratiques agroécologiques
- Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes
- Préservation de la biodiversité
- Soutien aux agriculteur-rice-s
- Valorisation des produits agricoles

Les activités du GIEE ont été initiées en juin 2024 et se sont concrétisées avec le recrutement d'une animatrice, salariée de PARER depuis août 2024.

2- Bilan synthétique actions année 1

Etat de d'avancement

Tableau : Indicateurs de réalisation prévus et réalisés dans le cadre de la convention ADEME-DAAF

Prévu CONVENTION GIEE par ADEME- DAAF					Etat de réalisation
Année 1 : d'août 2024 à juillet 2025			Nombre	Indicateur de réalisation	au 30/06/2025
Action 1 : Développer les techniques d'agroforesterie, associations culturales, conservation des sols, haies, réductions des intrants chimiques dans les exploitations.	Appui technique :	Formations aux pratiques agroécologiques	2	1 compte rendu + émargement par session	1 Formation (Annexe 2 Formation à l'agriculture syntropique)
		Suivis techniques	2	1 compte rendu par visites/adhérent soit 38 suivis	62 suivis techniques
	Suivi des références :	Visite de parcelle entre adhérents / Réunion d'échange	1	1 compte rendu	2 ateliers : Maraîchage et Fresque de la biodiversité (Annexe 3 Atelier FDB)
		Planification de production/an	1	1 compte rendu /an	1 CR
	Diffusion :	Visite plantation en agroforesterie pour promouvoir les pratiques agroécologiques auprès des producteurs hors GIEE	1 à 3	1 compte rendu + émargements / visite	2 visites : parcelle RenfoBiodiv et la Bitasyon avec le GIEE St Philippe (Annexe 4 Journée inter GIEE)
Action 2 : Contribuer à la préservation de la biodiversité réunionnaise en encourageant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement qui favorisent la biodiversité et en mettant en place des actions spécifiques pour la conservation des espèces et des écosystèmes menacés	Appui technique :	Journée - Atelier d'identification des EEE	1	1 compte rendu / formation	Séminaire organisé par CRPR, CBNM et AVE2M (Annexe 5 Formation sur les Espèces Exotiques Envahissantes)
		Journée - Favoriser la lutte contre les EEE dans les exploitations agricoles	1	1 compte rendu / formation	
	Suivi des références :	Ateliers - Participation des adhérents à des ateliers de lutte contre les EEE	1 à 2	1 compte rendu / atelier + émargements	1 Formation (Annexe 2 Formation à l'agriculture syntropique)
	Diffusion :	Adhérents – conseil et suivi de plantations d'espèces endémiques et indigènes, Faire reconnaître le rôle des agriculteurs dans la gestion des lisières des forêts notamment pour réduire la progression des EEE	5	1 compte rendu / exploitation	7 Dossiers Pacte Haie

Au 30/06/2025, une action est incomplète : la formation aux pratiques agroécologiques. Celle-ci est prévue pour juillet-août 2025.

Evaluation performance du collectif GIEE

L'objectif étant avec le collectif d'améliorer et d'apporter des solutions aux exploitations selon les trois piliers économique, social et environnemental, voici des indicateurs permettant d'évaluer la performance du collectif.

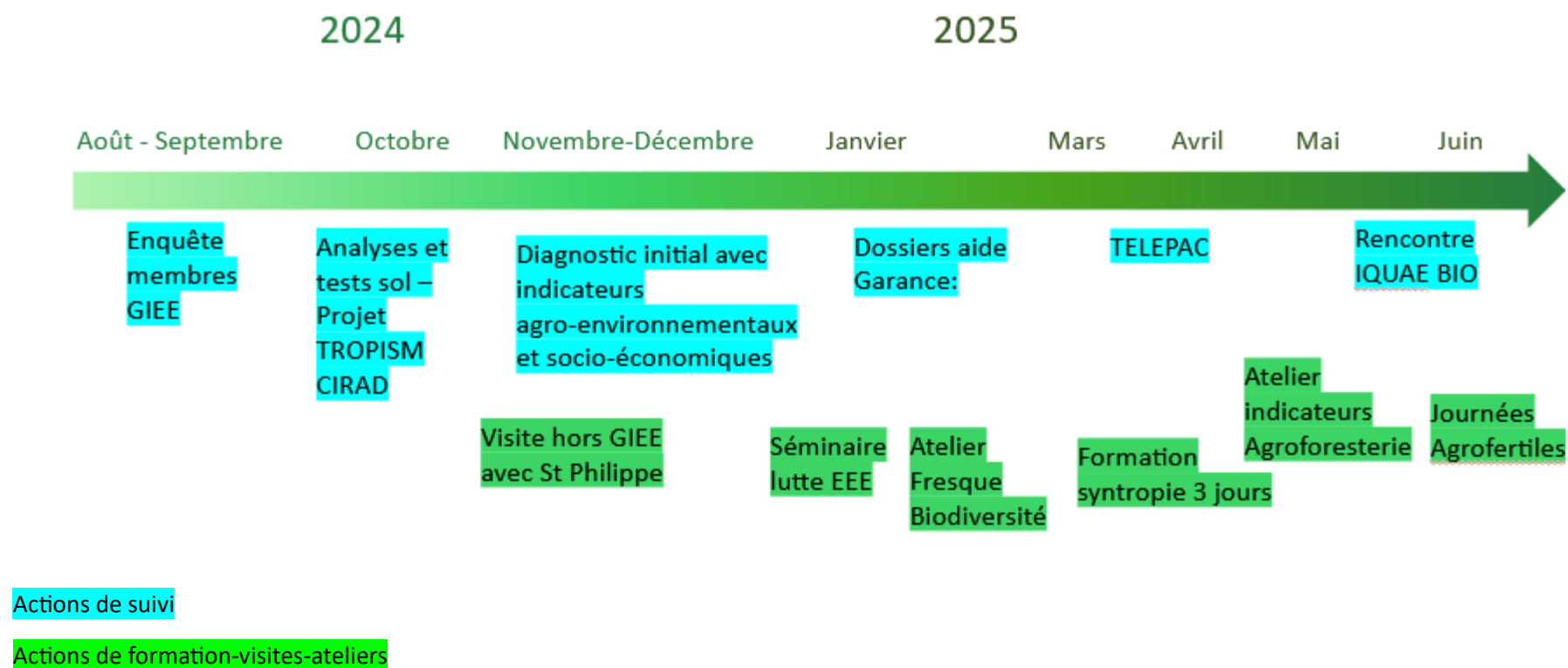
Tableau : Indicateurs pour mesurer l'action du collectif

Indicateur collectif		Evaluation	Remarque
Dossiers aide Cyclone Garance et sécheresse	DAAF		Les agriculteur·trices ne seraient pas allés au bout des démarches sans aide du collectif.
	Département urgence	14	
	Département trésorerie	13	
TELEPAC 2025		10	100% membres ont fait leur déclaration à date butoire
Engagement MAEC			
Convention Pacte Haie		7 dossiers en 2024	2.1 km de haie
Démarche qualité	Label bio (maintien et conversion)	11 agriculteur·trices	
	Marque Esprit Parc	2 agriculteur·trices	
Formation - Ateliers		5 proposés	80% participation
Visites		3 proposés	80% participation
Diagnostic carbone		Démarrage second semestre 2025	
Réunion échange autre		3	80% participation
Perception agriculteurs bilan année 1 (suite à AG)	Note perception globale	9,5/10	
	Mots clés ressortis	Soutien, sortie isolement, force pour avancer ensemble malgré les diverses difficultés, partage	

3- Détail actions année 1

Les actions sont classées en trois types : les suivis / les formations-ateliers-visites/ les projets et partenariats.

Frise du déroulé des actions mises en place en année 1



Actions individuelles : de suivi

Les actions de suivi font référence au suivi de chaque exploitation en individuel.

Toutes les exploitations ont bénéficié d'un minimum de 2 suivis pour l'année 1 : enquête initiale globale et le diagnostic initial détaillé.

A - Suivi 1 : Enquête initiale

Afin d'établir un état des lieux des exploitations membres du GIEE et de pouvoir adapter l'accompagnement à chacun, la première étape a consisté en la réalisation d'une enquête.

Les questions posées ont permis de réaliser un profil global des exploitations et des exploitants, qui est détaillé dans le Rapport 1 (dans les sources bibliographiques).

Cette enquête a également permis de réaliser des groupes de travail en répartissant les membres du GIEE en fonction de leur culture principale et de leurs activités. Cela permet d'échanger plus spécifiquement sur les problématiques, de trouver des solutions en collectif et d'établir un accompagnement de chaque groupe qui sera différent. Il n'y a pas d'appartenance à un groupe figé, il est tout à fait possible de changer et de participer aux échanges des autres groupe, le but étant de partager.

Cette enquête a enfin permis de dresser la planification prévisionnelle des rendements par exploitations pour novembre 2024 à novembre 2025.

Tableau : Classification des exploitations par groupes thématiques

Niveau 1		Niveau 2	
	Nombre		Nombre
Canne à sucre et diversification	6	Vergers monospécifiques	4
		Vergers diversifiés	2
Vergers	7	Vergers monospécifiques	3
		Vergers monospécifiques et diversifiés	3
		Vergers diversifiés	1
Maraîchage et vergers	3	Plein champ et vergers diversifiés	1
		Sous-abris et vergers diversifiés	1
		Sous-abris et vergers monospécifiques	1
Vanille de sous-bois	3	Vanille de sous-bois	2
		Agroforesterie	1

Vergers : plantation d'arbres fruitiers. On considère dans cette catégorie les espèces d'arbres fruitiers, mais également les bananiers, les ananas, les palmistes, les caféiers et le cacao.

Vergers monospécifiques : plantations d'arbres fruitiers de la même espèce sur une parcelle

Vergers diversifiés : plantations d'arbres fruitiers de différentes espèces et variétés sur une parcelle

Agroforesterie : association d'arbres avec une autre pratique, que ce soit de l'élevage ou une culture

Tableau 2 : Classification des exploitations avec illustration photographique

Canne à sucre et diversification	Vergers monospécifiques		Vergers diversifiés	
				
Vergers	Vergers monospécifiques	Vergers monospécifiques et diversifiés		Vergers diversifiés
				
Maraîchage et vergers	Plein champ et vergers diversifiés	Sous-abris et vergers diversifiés		Sous-abris et vergers monospécifiques
				
Vanille de sous-bois	Vanille de sous-bois		Agroforesterie	
				

Au vu de l'évolution des échanges au cours de l'année, ces 4 groupes ont été remixé en 3 afin de rendre les réunions et échanges plus accessibles et plus ouverts :

- **Canne à sucre et diversification avec 5 membres**
- **Vergers avec 9 membres**
- **Maraîchage et verger avec 4 membres**

Ces groupes d'ateliers vont avoir lieu tous les deux mois à partir de juin 2025 afin d'identifier et de partager sur des sujets plus spécifiquement.

B- Suivis 2 et 3 : Enquête approfondie pour réaliser le diagnostic initial des exploitations

Objectif de la démarche : faire un état initial des exploitations précis et d'aider à l'accompagnement individuel des agriculteurs. Ce diagnostic est une analyse multicritères des exploitations qui va tenter de mesurer les « pratiques agroécologiques ».

Effectivement, l'agroécologie est aujourd'hui présentée comme la solution aux grands enjeux de l'agriculture actuelle, à savoir nourrir la population et préserver les ressources et la biodiversité. Son évaluation reste compliquée car elle est constituée de diverses techniques englobant différentes thématiques. De nombreuses initiatives ont démarré dans l'Océan Indien (Huat *et al* 2025) mais encore peu documentée sur toutes les filières à La Réunion.

Un référentiel d'indicateurs agroenvironnementaux, économiques et sociaux a été défini en se basant sur des référentiels existants et en l'adaptant aux profils hétérogènes des exploitations du GIEE.

Sources des référentiels : IDEA RUN, échanges avec ARMEFLHOR sur projet GAIAR (Gestion Agroécologique et Innovante des friches par l'Agroforesterie Réunionnaise) 2021-2024, et Projet SALSA (Systèmes viticoles Agroécologiques mobilisant la résistance variétale et les régulations naturelles) 2018-2023, HVN de Solagro, indicateurs de NOE et Guide de Levard 2023.

Méthodologie (figure 5)

Adaptation et modification des critères de notations avec un mélange d'indicateurs quantitatif et de qualitatif.

Intégration de critères sol et de tests comme la réalisation d'analyses de sol (laboratoire CIRAD) et le TEST BEERKAN.

Deux notations :

- Une globale sur 300 avec les trois dimensions agroenvironnementale, sociale et économique.
- Un focus sur agroécologie (Source Levard 2023 et Harmant 2024)

Méthode de calcul à l'échelle de l'exploitation :

- Application des indicateurs « parcelles » par type d'atelier
- Application des indicateurs « exploitation » à l'échelle globale exploitation
- Compilation en faisant la moyenne des indicateurs parcelles afin d'avoir une note comparable par exploitation

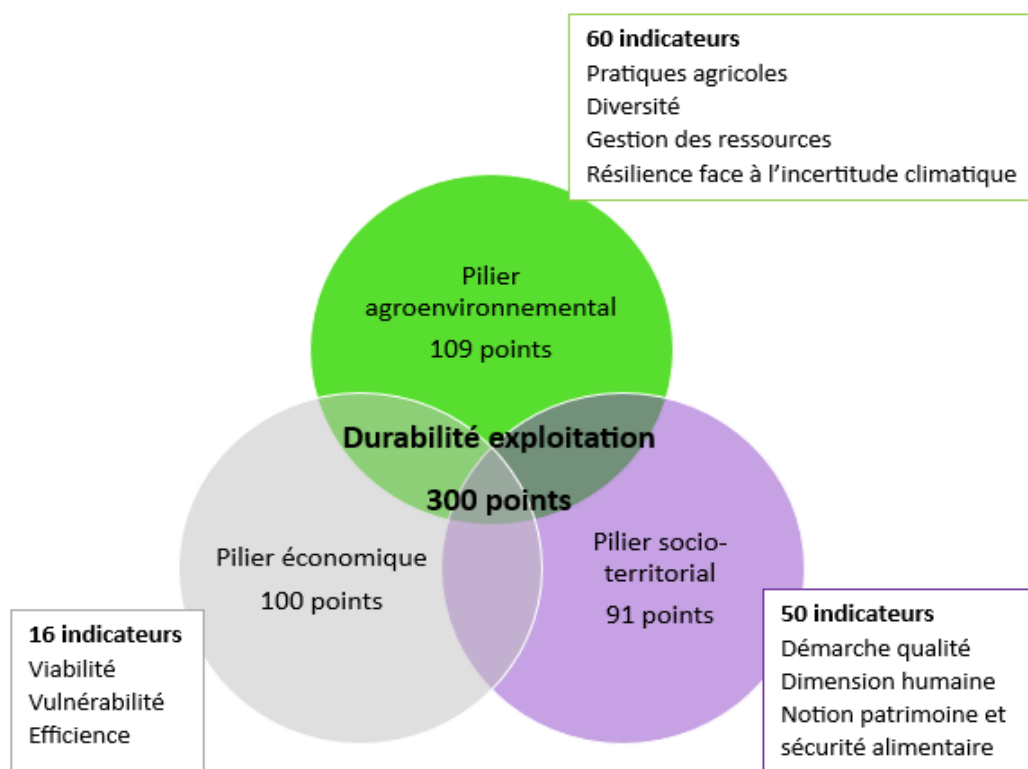


Figure 5 : Référentiel des indicateurs pour l'analyse multicritères des exploitations du GIEE

Résultats

Une analyse par groupe thématique est en cours de réalisation (rapport spécifique).

C- Autres suivis selon les projets individuels (cf. projets ci-dessous)

Ces projets individuels au départ ont vocation à être partagés au collectif.

- **ReMiNat** : Suivis réalisés chez Quentin Donnay avec les partenaires du projet ReMiNat (ARMEFLHOR, PNRUN et CIRAD), il s'agit d'un projet de restauration des milieux naturels
- **Partenariat avec La Coccinelle (biofabrique) (depuis mai 2025) :**
 - ✓ Suivi chez Marie-Noëlle Appavoupoullé intégrée au projet PARSADA (Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures). Décliné à La Réunion au niveau du projet SA'IRA (Solutions Alternatives et Intégrées contre les Ravageurs des cultures de diversification à La Réunion) ce dernier vise à mettre à disposition des producteurs des solutions opérationnelles, alternatives aux substances actives potentiellement sujettes au retrait de marché, et adaptées aux spécificités des contextes de production insulaires et tropicaux.
 - ✓ Suivi chez Thomas Labrunie pour la mise en place de lutte biologique

- **Projet Gaines biodégradables de banane (démarrage mai 2025)** : suivis de tests chez 3 producteurs de banane
- **Itinéraire technique letchi** : suivi d'un exploitant letchi sur un itk spécifique
- **Flétrissement bactérien** : suivi par le CIRAD d'un exploitant en maraîchage pour la présence du flétrissement bactérien et de phages (projet de recherche)

Actions collectives

A- Formation – visite – Atelier

L'action concernant les EEE a eu lieu sous forme d'un Séminaire organisé par CRPR (Comité de Randonnée Pédestre de La Réunion), le CBNM (Conservatoire Botanique de Mascarin) et AVE2M (Association pour la valorisation de l'entre-deux monde) sur une journée (voir Annexe 5).

La formation aux pratiques agroécologiques réalisées a été une formation VIVEA de 3 journées réalisées par BWA LONTAN sur l'agriculture syntropique (voir Annexe 2).

Les visites entre adhérents du GIEE ont été au nombre deux :

- Un atelier axé maraîchage chez un des adhérents
- Un atelier Fresque de la Biodiversité (Annexe 3)

Concernant les visites extérieures, une journée a été organisée en partenariat avec le Parc entre le GIEE de Sainte-Rose et de Saint Philippe avec les thématiques de lutte contre EEE et les pratiques agroécologiques avec la visite de la parcelle Renfobiodiv et La Bytasion Bio de Franck Morel (Annexe 4).

D'autres réunions et visites d'échanges ont eu lieu :

- Réunion à propos du **Pacte Haie et de la MAEC entretien haies** par PNRUN à Sainte-Rose- 28/08/2024
- **Partage semences du CRB Vatel** (Conservatoire de semences lontan du CIRAD) à Sainte-Rose – 19/02/2025



Figure 13 : Illustrations de la remise de semences et du partage d'informations

- **Atelier organisé par l'ARMEFLHOR** sur un référentiel d'indicateurs agroforestiers à Sainte-Rose – 28/05/2025



Figure 14 : Illustrations de l'atelier animé par l'ARMEFLHOR

- Participation des adhérents à la journée **AGROFERT'ILES** à Saint Pierre– 12/06/2025



Figure 15 : Adhérents du GIEE et à PARER à la journée AGROFERTILES

- Atelier de démonstration et d'essayage d'exosquelettes animé par **Ergo Santé** à Sainte-Rose – 19/06/2025



Figure 16 : Démonstration et essayage d'exosquelettes

D'autres réunions d'URGENCE ont eu lieu après le passage de GARANCE :

L'association PARER a réalisé des permanences à Sainte-Rose (avec le soutien de la Chambre d'Agriculture) pour la réalisation des divers dossiers d'aide au cyclone et sécheresse.

De plus l'animatrice a pu être formée par la DAAF au TELEPAC, ce qui a permis de réaliser 10 dossiers avec les membres du GIEE.

B- Partenariats et projets

Cette première année a été riche en rencontres pour le GIEE avec (principales rencontres débouchant sur un partenariat ou un projet) :

- ARMEFLHOR (**adhésion** 2025)
- PNRUn dans le cadre du soutien du GIEE de Saint Philippe et du projet ReMiNat
- EPLEFPA FORMA'TERRA et signature d'une **convention partenariale**
- Biofabrique la Coccinelle et démarrage des projets de lutte biologique
- CIRAD : dans le cadre des échantillonnages de sol du projet TROPISM (SEMSOP et BILO également) et des semences
- QUALITROPIC (**adhésion** 2025)
- IQUAE : rencontre et organisation d'un échange sur le bio en particulier à Sainte-Rose
- Démarrage d'échanges avec GIEE St Phillippe et de Sainte-Rose de Guadeloupe
- Projet avec Bourbon Packaging, QUALITROPIC et l'ARMEFLHOR sur le développement de gaines de banane biodégradables : en cours de démarrage.

L'association PARER (via le GIEE) est également lauréate de deux appels à projets, dont les conventions seront signées au second semestre 2025. PARER possède des ambitions fortes en termes d'ancrage

territorial et de lutte contre le réchauffement climatique en valorisant le travail des agriculteurs, c'est pourquoi ces projets s'inscrivent pleinement dans l'ADN de l'association et du GIEE :

- **AACC : Accompagnement des Agriculteurs au Changement Climatique**

Ce projet est financé par l'ADEME et sera réalisé en partenariat avec FORMA'TERRA. L'action vise à réaliser des diagnostics carbone des exploitations. Elle démarrera fin 2025 et aura une durée de 36 mois.

- **Etude de faisabilité de création de structure**

Ce projet est financé par l'ODEADOM et sera réalisé par le cabinet 3AConseils dès août 2025 pour une durée de 4 mois.

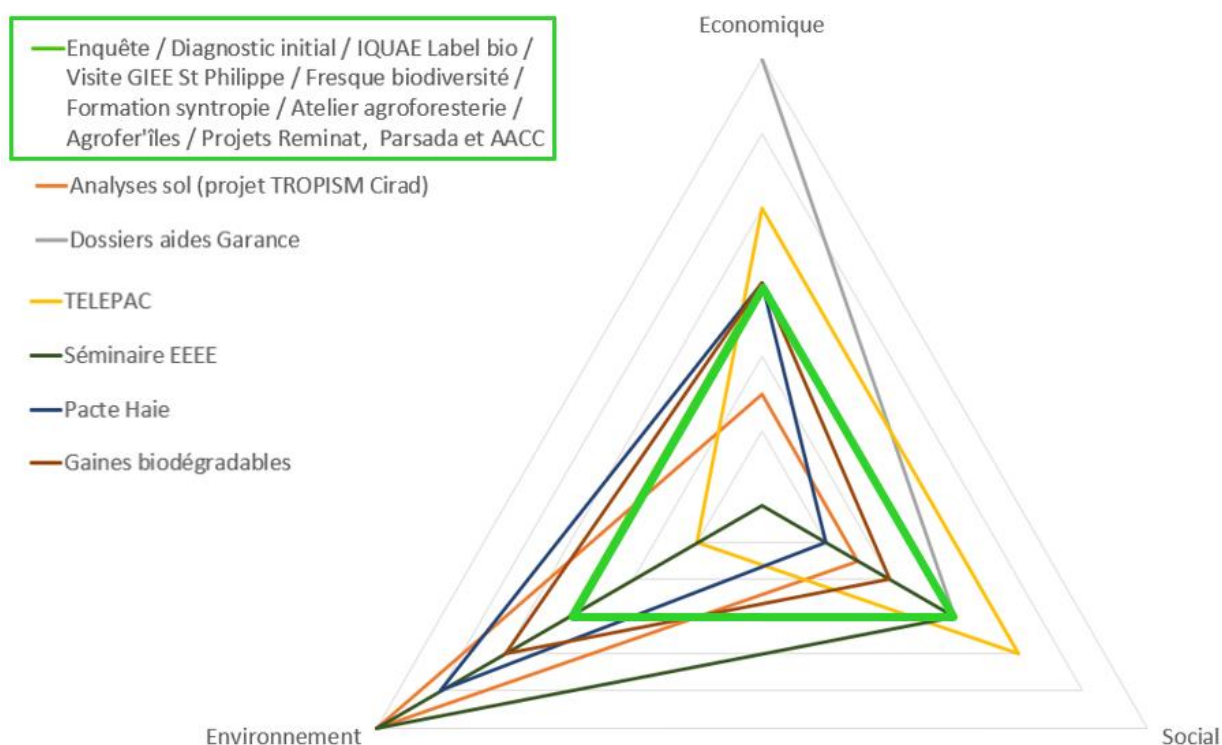


Figure 18 : Impact environnemental, social et/ou économiques des actions mises en place

L'objectif est que les actions mises en place par le GIEE comprennent les trois piliers économique, social et environnemental, et de manière équilibrée. Sur la figure 18, on voit que la majorité des actions (cadre vert) ont un impact équilibré. En détail, avec le poids financier des actions, l'environnement et l'économique ont pesé 30 % et le social 70 % cette année.

4- Valorisation

Des première actions de communication ont été réalisées avec :

- La création d'un kakémono afin de pouvoir représenter le GIEE à des événements
- Des fiches individuelles descriptives de chaque exploitant-e afin de valoriser le travail réalisé
- La participation aux deux journées AGROFERT'ILES les 12 et 13 juin : tenue d'un stand et conférence par l'animatrice du GIEE



Figure 17 : Stand et conférence aux AGROFERTILES

5 – Conclusion : difficultés rencontrées et perspectives

Le bilan de cette première année du GIEE a été marqué par beaucoup de rencontres et la mise en place de partenariats et d'actions forts sur la durée.

Le poids des actions sociales a été relativement élevé car le cyclone Garance et la sécheresse ont beaucoup impacté les agriculteur-trices qui ont trouvé un soutien dans le collectif. L'objectif serait d'essayer de tendre sur un peu plus d'économique. Sachant que les trois piliers sont toujours très fortement liés.

Le dynamisme du GIEE est marqué par un volontarisme et un taux de présence en moyenne de 80 % pour les diverses actions proposées, ce qui est très positif.

Les premiers retours des membres du GIEE sont un soutien moral et technique important, surtout après les périodes de crise, un partage de l'information fluidifié et des moments de convivialité.

Les premiers résultats du diagnostic initial montrent des exploitations déjà engagées dans la démarche de production durable. Les exploitations diversifiées ont une résilience importante face aux imprévus. L'objectif est donc de faire tendre les exploitations du GIEE vers plus de résilience face aux divers aléas pouvant affecter l'exploitation. Concernant les contraintes auxquels les exploitations doivent faire face, en plus des aléas climatiques et pédologiques (cf. contexte), les agriculteur-trices font aussi face à des contraintes plus sociales comme les chiens errants, le vol, et le voisinage. De plus, au niveau réglementaire (cf contexte), les agriculteur-trices se heurtent aux normes en vigueur pour tout projet de construction ou autres, ce qui rend leur travail plus contraignant au lieu de le faciliter (exemple avec la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers CDPENAF). Ils se retrouvent seuls face à ces problématiques, mais les partagent pourtant tous. Il apparaît que la thématique de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes ne doit pas être prise individuellement mais bien à l'échelle territoriale.

Aussi, les exploitations sont en majorité très dépendantes aux aides extérieures. Cela pose question quant à leur efficience, viabilité et rentabilité. L'objectif est de tendre vers des systèmes plus autonome pour les agriculteur-trices.

Le GIEE se veut un outil au service du collectif et met tout en œuvre pour accompagner les agriculteur-trices pour trouver des solutions à ces contraintes.

Le GIEE a pu connaître des difficultés, celle de mobiliser quelques membres encore. De plus PARER étant une petite association non lucrative, le financement pose parfois de limites aux actions. L'ambition et la motivation sont bien présents, ce qui est moteur malgré les difficultés.

Contacts :

Association PARER : associationparer.boisblanc@gmail.com

Rédaction : Amandine Ligonière - animatrice GIEE Ste-Rose- gieee.ste.rose@gmail.com

Bibliographie :

Chabaliér, P.F., Saint Macary, H., van de Kerchove, V. 2006. Le Guide de la fertilisation organique à la Réunion. CIRAD. 304p.

Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion & INSEE. 2022. *Portrait de territoire – Sainte-Rose, édition 2022* (Données arrêtées au 31 décembre 2022). La Réunion : CCI La Réunion.

Chantrel-Valat, D., Lavoisy, P., Pailloux, E. 2021. 14 indicateurs de biodiversité agricole pour les filières agro-alimentaires. Association Noé.

Commune de Sainte-Rose. 2019. *Plan Local d'Urbanisme, Rapport de présentation, Tome 1 : Diagnostic territorial, état initial de l'environnement*.

Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE). 2022. *La Réunion à l'horizon 2040 : Une île face aux défis du changement climatique – état des lieux et politiques d'adaptation*, rapport de la phase 1.

Galabert, J-L. 2022. *Comprendre les cycles hydrologiques et cultiver l'eau pour restaurer la fécondité des sols et prendre soin du climat*. Documentation ISI — Initiatives et Solutions Interculturelles, Version 2. 124p.

Harmant, M. 2024. *Freins et leviers à l'agroécologie ressentis par les producteurs réunionnais*. Mémoire de fin d'études. 109p.

Huat, J., Soucane, J., Durand, M., Soupire, M., Beaudet, H., Krolikowski, R., Marzin, J., Olié, L. 2025. L'agro-écologie en action dans les îles du Sud-Ouest de l'océan indien : recueil de pratiques inventoriées et évaluées en productions maraichères et vivrières . Projet APTAE OI. Ed CIRAD, La Réunion. 220p.

Lenoir, S. 2015. Agrotransfert. *Les vers de terre « ingénieurs de l'écosystème »*.

Levard, L. (coord.). 2023. *Guide pour l'évaluation de l'agroécologie. Méthode pour apprécier ses effets et les conditions de son développement*, Éditions du Gret/Éditions Quæ. 320 p.

Lobietti, M., Michels, T., Poletti, S. et al. 2018. *La méthode IDEA Réunion (IDEA RUN) : Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles réunionnaises*. Guide d'utilisation.

Météo-France La Réunion. 2025. *Bilan de la saison des pluies 2024-2025*.

Observatoire des Outre-mer. <https://observatoire.outre-mer.gouv.fr/cms/>, consultation 2025

ONERC. 2012. *Les outre-mer face au défi du changement climatique*.

PARER. 2025. *Rapport d'enquête des agriculteur-riche-s du GIEE de Sainte-Rose 2024*. Rapport. 21p.

Réseau Action Climat. 2025. *La France face au changement climatique : Les Outre-mer, premiers exposés*. Montreuil : Réseau Action Climat, 3 juin.

Solagro. 2021. *Agriculture à Haute Valeur Naturelle – HVN*. Rapport. 12p.

Solagro. 2022. *Afterres2050 – Biodiversité : un scénario fondé sur la nature & pour la nature*. Toulouse : Solagro.

Todoroff, P., Albrecht, A., Allo, M., Thuries, L., Tillard, E. 2019. *C@RUN : séquestration de carbone dans les sols agricoles réunionnais : évaluations, modélisation et potentiels d'atténuation du changement climatique*. Cirad-IRD.

UICN Comité français, OFB, MNHN & CBN-CPIE Mascarin .2023. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de La Réunion*. Paris, France.

Annexe 1 :



CHARTRE GIEE – PARER

La présente charte a pour objectif de définir les principes et les engagements communs auxquels adhèrent les membres du Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) PARER. En rejoignant ce GIEE, vous manifestez votre volonté de s'inscrire dans une démarche collective visant à promouvoir des pratiques agricoles agro-écologiques, respectueuses de l'environnement et durables sur le plan économique et social. Cette charte énonce les droits et devoirs de chacun afin de garantir la cohérence et l'efficacité du groupe dans la réalisation de ses objectifs communs. Son respect est essentiel au bon fonctionnement du GIEE PARER.

Etre adhérent PARER et au GIEE c'est :

1. Sensibilité agro-écologique :
 - Promouvoir des systèmes alimentaires respectueux de l'environnement
2. Respect des exigences réglementaires :
 - Respecter les Exigences Réglementaires en Matière de Gestion et des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (version du 28/03/24)
3. Documents d'exploitation obligatoires :
 - Tenir à jour le cahier de culture, la comptabilité, la Fiche de sécurité, le Document Unique des Risques Professionnels
4. Cotisations à jour :
 - Être à jour des cotisations MSA et fiscales
5. Partage des avancées individuelles :
 - Partager avec le groupe les avancées individuelles
6. Partage des difficultés et questionnements :
 - Partager avec le groupe les difficultés rencontrées, questionnements et doutes sur les plans écologique, économique et social
7. Participation aux actions et activités obligatoires
8. Participation aux conseils d'administration selon l'envie d'implication collective
9. Garantie de la bonne utilisation de l'argent alloué

Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance de la charte et en accepte les termes.

Fait à Ste Rose le

Signature :



Annexe 2 :



Formation à l'agriculture syntropique (module de 3 jours)

Formateurs : Bwa Lontan (Arnaud Hugues et Amandine Talbot)

Personnes présentes : voir feuilles émargement

Dates : 28.03.2025 - 29.03.2025 - 04.04.2025

Lieu : Sainte-Rose

Thématiques :

Mise en place de pratiques agroécologiques

Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)



Objectif de la formation :

Cette formation de 3 jours permet d'élargir les compétences et connaissances des agriculteur·trice·s du GIEE sur l'agroforesterie en leur proposant différents outils adaptés à chacun. La formation répond au double objectif du GIEE de mettre en place des pratiques agroécologiques et de lutter contre les espèces exotiques envahissantes. Elle s'adresse et s'adapte à différentes cultures, permettant de répondre aux besoins de chaque profil agriculteur·trice du GIEE.

Les objectifs spécifiques de la formation sont :

- Acquérir les principes fondamentaux de l'agriculture syntropique
- Appliquer des techniques de mise en place d'un système agroforestier syntropique
- Se familiariser avec les techniques d'entretien et de gestion des parcelles
- Acquérir les bases sur la conception d'un système agroforestier

Des moments en salle sont alternés avec de la pratique chez 3 agriculteur·trice·s du GIEE (voir programme en annexe 1).

15 agriculteur·trice·s du GIEE ont participé à la formation (capacité maximale de 15), dont 2 conjoints collaborateurs (adhérents à PARER), et accompagné de l'animatrice du GIEE Amandine Ligonière.



Groupe de formation du GIEE de Ste-Rose

Partie 1 : séquences en salle d'acquisition de connaissances et de réflexion en groupes de travail

Acquisition des connaissances

Avant la mise en pratique, il est important de comprendre les notions abordées, aussi que d'acquérir les connaissances nécessaires. C'est pourquoi cette partie est fondamentale et a permis d'aborder dans un premier temps les origines de la syntropie et les grands principes qui la définisse.

« Les mauvaises herbes sont un messenger du système immunitaire des écosystèmes.

La meilleure technologie est le savoir-faire paysan. » Arnaud Hugues



Dans un deuxième temps, la méthodologie de travail a été abordée prenant en compte les objectifs du projet, les ressources présentes et nécessaires et la réalisation du diagnostic initial.

Une troisième partie sur l'impact économique a pu être abordée.



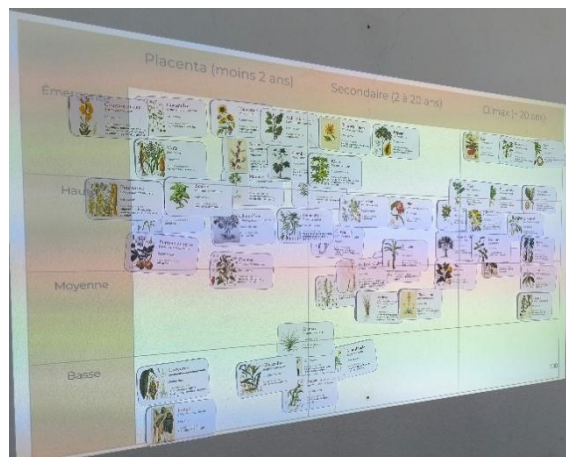
Exercices sous forme de jeux

Afin de mettre en pratiques les principes de la syntropie, de les comprendre et de les assimiler, un exercice par groupes est proposé. C'est un moment convivial d'échanges très instructif.

Chaque groupe présente la résolution de son exercice, ce qui permet d'élargir les discussions à tous les participants et une assimilation optimale.



Restitution d'un exercice



Compilation des exercices



Restitution 2 d'un exercice

Réflexion en groupes thématiques

Le choix des groupes a été fait en fonction des activités des agriculteur·trice·s et de leur orientation. La mise en place de ces groupes permet d'initier un travail collectif qui a vocation à perdurer dans le temps (plusieurs fois par an) afin de permettre d'échanger sur des pratiques ou de nouvelles techniques. L'appartenance à un groupe n'est bien entendu pas fixe car beaucoup de profils pourraient travailler dans différents groupes (ce qui fait la richesse du GIEE).

3 Groupes thématiques :

- Canne et diversification (base banane)
- Verger diversifié (base litchis- palmiste)
- Maraîchage et verger diversifié + POULES (base maraîchage plein champ)

Les agriculteurs ont pu mettre en pratique sur des cas concrets d'application et donc faire l'exercice de « design » appliqué à leur situation, et cela leur a permis d'échanger ensemble et d'exposer leur travail de conception aux autres groupes.

Verger diversifié

Le groupe Verger diversifié a travaillé sur une base d'arbres fruitiers en place comme le letchi, les agrumes ou des plantes endémiques et indigènes. Ils possèdent déjà un niveau de diversification plus ou moins important.



Canne et diversification



Ce groupe contient des producteurs de canne et de banane en monoculture. Leurs pratiques diffèrent du groupe Vergers diversifiés, la banane n'étant pas un arbre fruitier. Leurs enjeux et stratégies sont donc différentes.

Maraîchage et verger diversifié

Ce groupe concerne la production de maraîchage plein champ, avec également déjà un verger diversifié. L'objectif d'introduire de l'élevage comme des poules est plus important dans cette stratégie par exemple.



Après la conception de l'exercice de « design », chaque groupe a pu présenter son projet aux autres et ainsi initier les échanges.



Partie 2 : Mise en pratique

Ecosystème forestier

Visite d'un écosystème forestier avec analyse de son fonctionnement et de ses dynamiques.



Entretien banane

Pratique sur une parcelle de banane de François Payet (nettoyée après le passage du cyclone Garance). Démonstration de différentes techniques de taille et d'exploitation de la biomasse taillée.

Réalisation d'un semi de plusieurs variétés de couverture afin d'expérimenter l'engrais vert.



Entretien verger agrume

Pratique sur la parcelle d'agrumes de Marie Noelle Appavoupoullé. Démonstration de techniques de taille (appuyée et complétée par Quentin Donnay arboriste-élagueur certifié) et mise en pratiques sur les arbres.



Echanges sur la taille des arbres



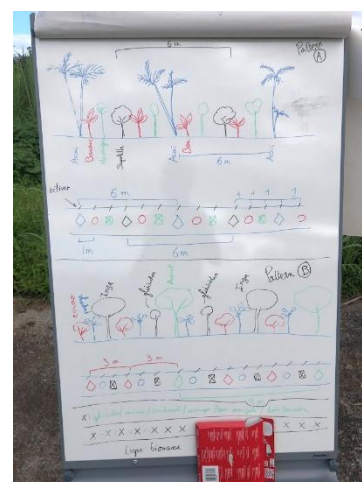
Pratique de la taille des arbres



Conception et mise en place parcelle de syntropie

Ce travail a été réalisé chez Alice et Mickael Ferrere. En transition, ils ont plusieurs hectares en friche de canne à sucre qu'ils souhaitent valoriser en diversification avec des pratiques agroécologiques. Leur exploitation est accessible en voiture et mécanisable. Ils possèdent également du matériel pour préparer le terrain et Mickael est passionné par les plantes et réalise lui-même la multiplication d'un certain nombre d'espèces.

Un travail préalable aux journées de formation a été réalisé avec Alice et Mickael par les formateurs Arnaud et Amandine : visites de parcelle, diagnostic initial en fonction de leur projet et conception des premières lignes en syntropie.



Design des lignes de Syntropie chez Alice et Mickael



Mickael a préparé sa parcelle en amont qui était une friche de canne à sucre. Il a défriché à l'aide d'un gyrobroyeur et a réalisé des trous à la pelle mécanique.

Lors des journées de formation la mise en place des lignes syntropiques a pu être réalisée collectivement.

Des plants et semences ont pu être partagées au cours de cette séquence. Certaines semences ont été données par le Centre de Ressources Biologiques (CRB) Vatel du CIRAD dont l'objectif est de conserver, diffuser les plates « lontan » et sensibiliser à l'importance et à la richesse de l'agro-biodiversité que constituent ces variétés locales réunionnaises.



Parcelle avant plantation des lignes syntropiques



Briefing de démarrage



Lignes de plantation dessinées à l'aide du niveau égyptien créé sur place



Préparation des plants



Préparation de la biomasse végétale



Partage des semences



Plantation dans les trous réalisés au préalable



Ligne syntropique après plantation



Parcelle après plantation des lignes syntropiques

Bilan :

Les agriculteur·trices sont repartis avec des semences et des idées plein la tête. La parcelle d'Alice et Mickael a vocation à être agrandie et devenir une vitrine de la syntropie à Ste Rose.

Afin de pouvoir mettre en place les techniques enseignées avec un suivi, une piste est la recherche avec Bwa Lontan de financement, afin que ces derniers puissent concevoir de nouveaux projets de design avec les membres du GIEE et assurer un suivi des agriculteurs.

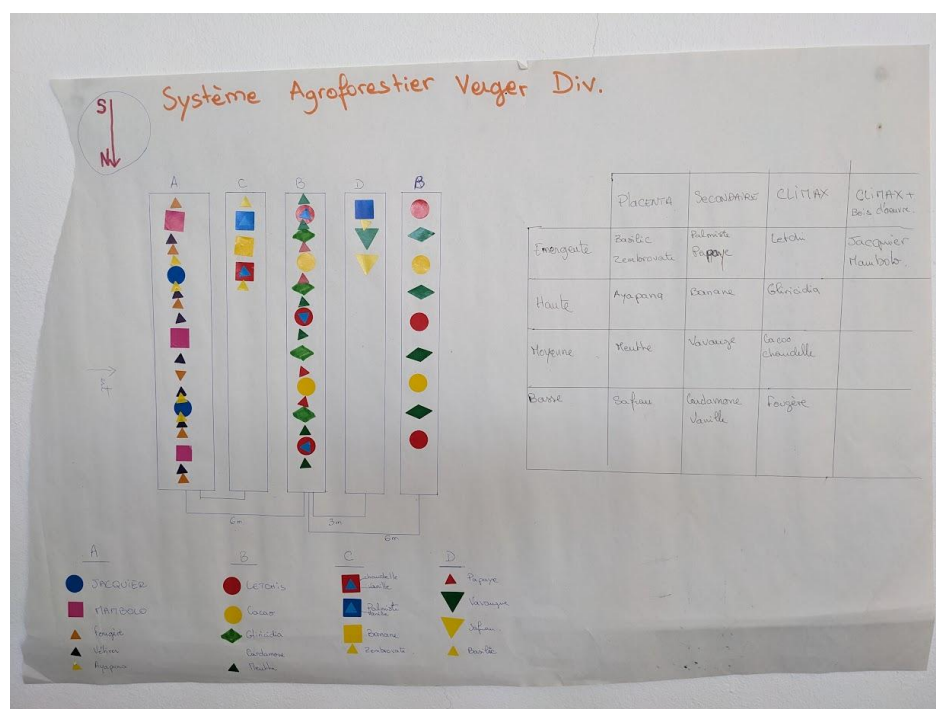


Parcelle après plantation des lignes syntropiques

Planche photographique complémentaire :



Moment de partage convivial au déjeuner



Exemple de design d'un verger diversifié en syntropie



Atelier intra GIEE : Fresque de la Biodiversité

Intervenants : Amandine Ligonière (animatrice GIEE) et Sabrina Hue (association BioMA)

Personnes présentes : voir feuille émargement

Date : 29.01.2025

Lieu : Sainte-Rose

Thématiques : Préservation de la biodiversité, Espèces Exotiques Envahissantes, rôle de l'agriculture

Objectif de l'atelier :

L'atelier Fresque de la Biodiversité est un outil ludique et collaboratif afin de sensibiliser globalement à la thématique de la biodiversité. L'atelier aborde son rôle, les causes de perte de la biodiversité et les conséquences que cela implique sur les écosystèmes.

Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroule en 3 parties :

- Une présentation du contexte avec les chiffres clés de perte de biodiversité, ainsi que les politiques mises en œuvre,
- Les « jeux » écosystèmes : répartis en deux groupes les participants reconstituent les écosystèmes et abordent les éléments qui les perturbent. L'association BioMA ayant adapté les jeux écosystèmes à La Réunion, les exemples sont concrets avec particulièrement le jeu « milieu cultivé » qui prend en compte l'agriculture et les milieux naturels,
- La fresque de la biodiversité : les cartes sont données en lots aux participants afin d'appréhender les enjeux, rôles et facteurs destructeurs de la biodiversité.



Répartition en deux groupes



Outil ludique et collaboratif

Bilan

L'atelier a été orienté sur le lien de l'agriculteur avec la nature en échangeant sur les trois piliers économique, social et environnemental. La cohésion du groupe, les prises de parole et les échanges ont été très constructifs.



Fresque de la Biodiversité



Journée inter GIEE de visites à Saint Philippe

Personnes présentes : voir feuille émargement

Date : 05.11.2024

Lieu : Saint Philippe

Thématiques :

Restauration écologique d'une parcelle

Exploitation de cacao en diversification végétale et transformation

Objectif de la journée : permettre aux GIEE de Saint-Philippe et de Sainte-Rose de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes, afin d'initier une collaboration entre les deux associations dont certains objectifs se rejoignent.

Sur 25 agriculteur·trice·s présent·e·s, 15 du GIEE de Ste-Rose et 10 du GIEE de St-Philippe, avec 3 membres du Parc National de La Réunion (Esther LOBET BEDJEDI, responsable du secteur Sud, Arthur HERBRETEAU, chargé de mission agro-environnement et Amandine BERA, animatrice des MAEC) et l'animatrice du GIEE de Ste-Rose Amandine LIGONIERE.



Hommage à Thérésien Cadet en chemin pour la parcelle à Mare longue



Rencontre à Mare Longue

Partie 1 (matinée) : visite de la parcelle du projet RenfoBiodiv à Mare Longue

Contexte et objectifs

Le projet est présenté par Esther LOBET BEDJEDI (PNRun : Expérimentation de restauration de forêt tropicale humide de basse altitude).

La démarche a été lancée en 2021 à la suite des réflexions engagées dans le cadre du Plan d'Action Concerté de Mare-Longue, qui avait mobilisé de nombreux acteurs de la commune dont certains agriculteurs.

L'objectif est d'allier les enjeux des agriculteurs et du Parc sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, et plus globalement de pérenniser les exploitations et de conserver et restaurer les écosystèmes.



Parcelle de l'expérimentation RenfoBiodiv

—> rebooster les fonctionnalités et processus naturels

Choix de la parcelle expérimentale : volonté d'impliquer les acteurs agricoles dans une logique de restauration écologique des abords de la forêt. Signature d'un bail pour la mise à disposition de la parcelle (bail rural sur 6000 m²) avec Samuel CONSTANCY (Latitude Fruitière).

La parcelle est proche du cœur de Parc (un sentier seulement les sépare) —> voir comment intervenir sur la parcelle pour protéger le cœur de Parc.

Réalisation technique

Démarrage fin 2022

La parcelle de forêt est envahie par beaucoup de Jamroses avec un gradient "d'envahissement " entre le bas, le semi ombrage et le haut.

1- Méthodologie appliquée de la même façon sur les trois zones distinctes :

- Arrachage manuel du bas en remontant

- Identification par le Parc des essences à arracher et/ou conserver

- Abattage chirurgical des arbres identifiés par entreprise de travaux forestiers

- Broyats gardés pour utiliser pour les plantations

2- Plantation :

- Volonté du Parc d'impliquer acteurs sur St Philippe > lancement marché

- David CHAUDESAIGUES (Pépinière Ti Nat) et Thierry GRONDIN ont produits 1205 plants d'environ 47 espèces différentes à partir de sauvagesons et de semis direct

- Stratégie de plantation : 4 à 5 plants /m² d'espèces de différentes strates

- Espèces qui poussent sur roche nue comme le Bois de Joli Cœur

3- Entretien actuel

2 fois par semaine par agents du Parc

Arrachage manuel et boutures herbacées

Projet dans sa vocation qui ne sera “jamais” terminé.

Résultats

Rapport disponible (voir dossier partagé GIEE, lien ici :

https://drive.google.com/file/d/1M2Lzfo9rnwp0pACd9Mzr93NWleR_iQFj/view?usp=sharing)

—> utiliser comme un guide technique et économique pour la mise en place d’actions de restauration écologique sur des parcelles agricoles, pour une gestion par exemple de parcelles en bord de sentier ou bord de ravine (tous les coûts de travaux y sont disponibles).

Discussion

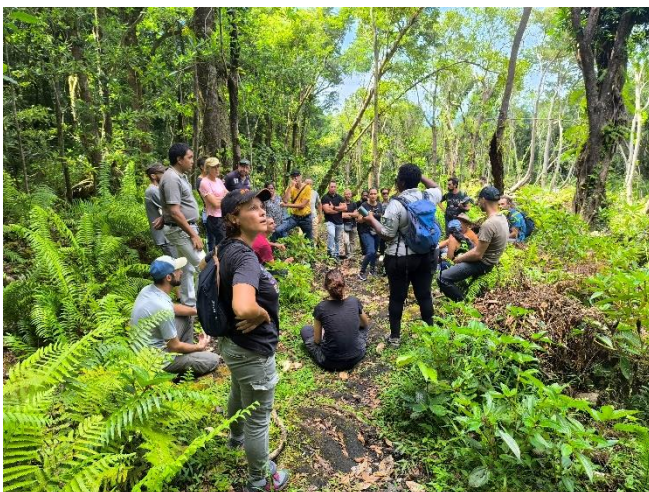
Le semis marche bien car les racines vont chercher directement où il faut.

La parcelle a montré une très bonne régénération naturelle.

Intérêt à moyen terme de coordonner les actions de lutte et de gestion entre acteurs agricoles privés et acteurs publics type ONF sur un même secteur, afin de gagner en efficacité et limiter la recolonisation par les EEE.

Questions sur les coûts pour les agriculteurs de l’entretien des zones tampon (notamment chemins forestiers, lorsque l’ONF ne les entretient plus) : externalités positives difficiles à quantifier. A l’exception de quelques passionnés, les agriculteurs peuvent difficilement assumer les coûts de restauration écologique sur leur foncier. Il faut rechercher un équilibre financier, d’où l’intérêt de mode de gestion type « GAIAR » combinant restauration écologique et valorisation économique. Attention coûts de gestion énormes mais voir comment les réduire pour les agriculteurs. Trouver où mettre le curseur pour aller sur de la rentabilité pour les agriculteurs.

Présentation du test EN COURS de dévitalisation avec ail (partenariat Plante & Cité) : (attention non homologué, contrainte sur la forme de l’ail qui ne peut pas être modifié) - Fonctionnement : phytocide libéré en germant



Echanges avec le PNRun sur l’expérimentation RenfoBiodiv

Partie 2 (après-midi) : visite de l'exploitation « Bitasyon Bio » (Benoît et Franck MOREL)

Description de l'exploitation

Exploitation familiale, culture d'ananas par le grand-père, puis décision du père Benoit de se lancer dans la filière cacao pour la « relancer » et se diversifier, depuis 15 ans bonne maîtrise et aujourd'hui tout en BIO (une des 1ères à avoir été certifiées BIO).



Exploitation « Bitasyon Bio » de nombreuses espèces cultivées, un lieu propice à la préservation de la biodiversité

Développement des visites touristiques il y a une dizaine années.

Espace atelier pour la transformation du cacao (travailler le chocolat et transformer cacao de A à Z), de confiture, de la vanille...

Espace boutique pour vendre ses produits directement depuis 2 ans (financement LEADER).

Pas d'aide POSEI.

Environ 7,5 hectares et cacaos disséminés partout avec diversification et beaucoup d'arbres (photos) : 1200 à 1300 plants pour produire environ 20kg de chocolat.

➔ Pour Franck Morel, gros potentiel filière cacao avec une avance sur les autres DOM

Commercialisation via marchés forains, épicerie fines et site internet, boutique



Espace de vente et d'accueil



Culture du cacao, leur retour d'expérience

Travail avec le conservatoire international de cacao situé en Grande Bretagne qui possède beaucoup de variétés.

Pour Franck Morel, ce qui compte pour la culture du cacao :

70% savoir- faire

10% variété

10% pratiques agricoles

10% terroir

Gestion de l'enherbement

Ombrage et protection du vent

Cultive plusieurs variétés de cacao (criollo, forastero, trinitario) avec goûts différents, ce qui permet aussi de limiter les attaques de ravageurs comme les scolytes sur la variété Criollo.

En général cacao sensible à mouche des fruits et scolytes

Exemples d'association : papaye / cacao (inter rangs 2m, ou 1.5 mètres), palmiste / vacoa (vacoa pousse beaucoup plus rapidement)



Culture de cacao



Association papaye / cacao



Associations diverses

Avec Samuel, ils ont développé le greffage sur cacao.

Différence entre un plant de cacao semé et greffé (photo) : semé 60cm jusqu'au premier entre nœud et greffé environ 20 cm



Cacaos greffés et semés

En 4 ans le plant de cacao mesure environ 2 mètres.



Une allée de plants de cacao

Espace atelier de transformation

Financement par des fonds LEADER (bâtiment + équipements)

Conseils délivrés sur l'achat de matériel

Détail des différentes étapes de fabrication du chocolat, retour sur chaque équipement (prix, utilité, fournisseur)



Espace de transformation : le laboratoire

Visite de la pépinière « Latitude fruitière » de Samuel CONSTANCY basée sur l'exploitation

Production de nombreux fruits, dont des fruits rares et lointains.



Pépinière fruitière « Latitude fruitière »

Quelle adaptation au changement climatique, et notamment l'augmentation de la force des cyclones ? une réponse possible : les vergers palissés, maintenus très bas.



Conclusion et perspectives

Franck Morel peut assurer un écoulement et un appui technique sur la thématique cacao.

Cette journée a permis d'initier des échanges sur thématiques communes du cacao et de la diversification, et de prévoir de nouvelles journées d'échanges !



Echanges sous les cacaos



Dernières discussions avant de clôturer une journée riche en rencontres



Formation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Formateurs : CBN-CPIE (Christophe Lavergne) et AVE2M (Mathieu Quiriet)

Personnes présentes : voir feuille émargement

Date : 18.01.2025

Lieu : Sainte-Rose

Thématiques :

Mode de dispersion et détection précoce des EEE (matin)

Reconnaissance sur le sentier du littoral (après-midi)

Objectif de la formation :

Cette formation a pour objectif de former les agriculteurs et membres de PARER à l'identification des espèces afin de favoriser la lutte sur chaque exploitation.

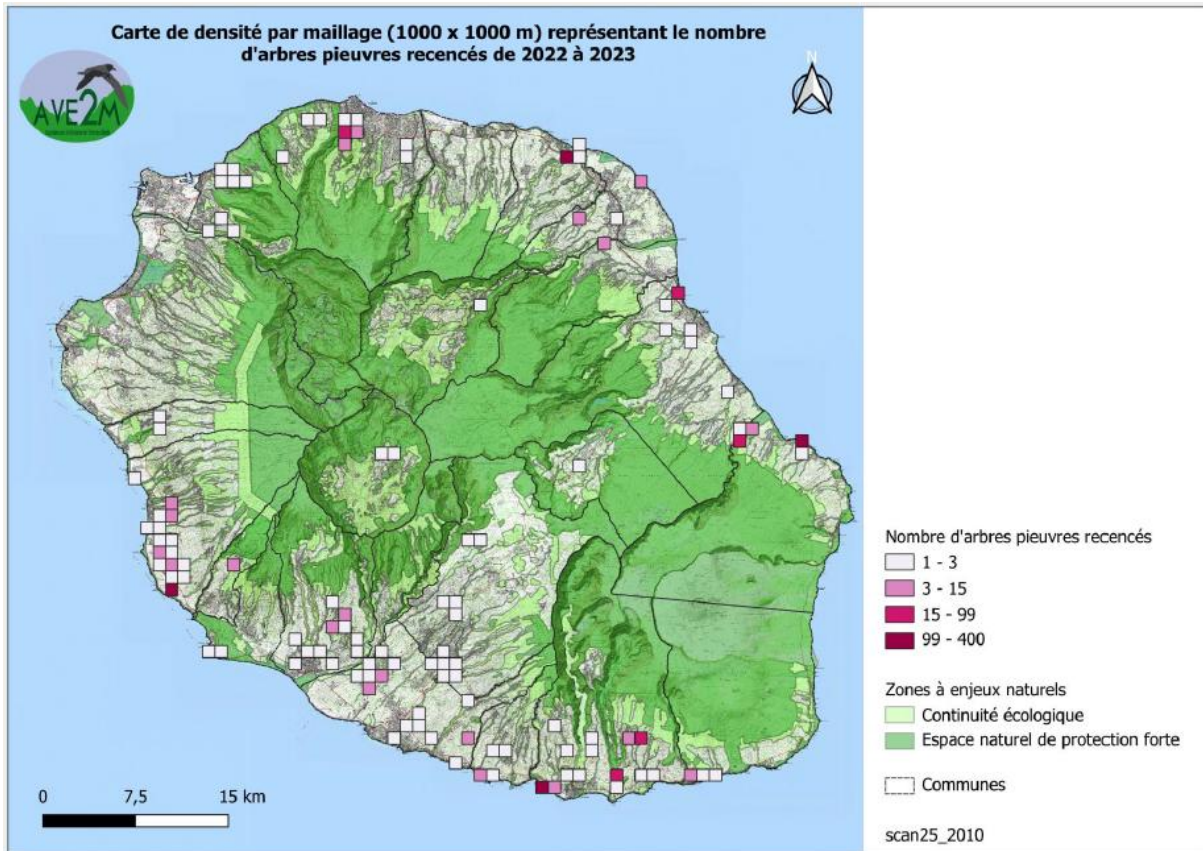
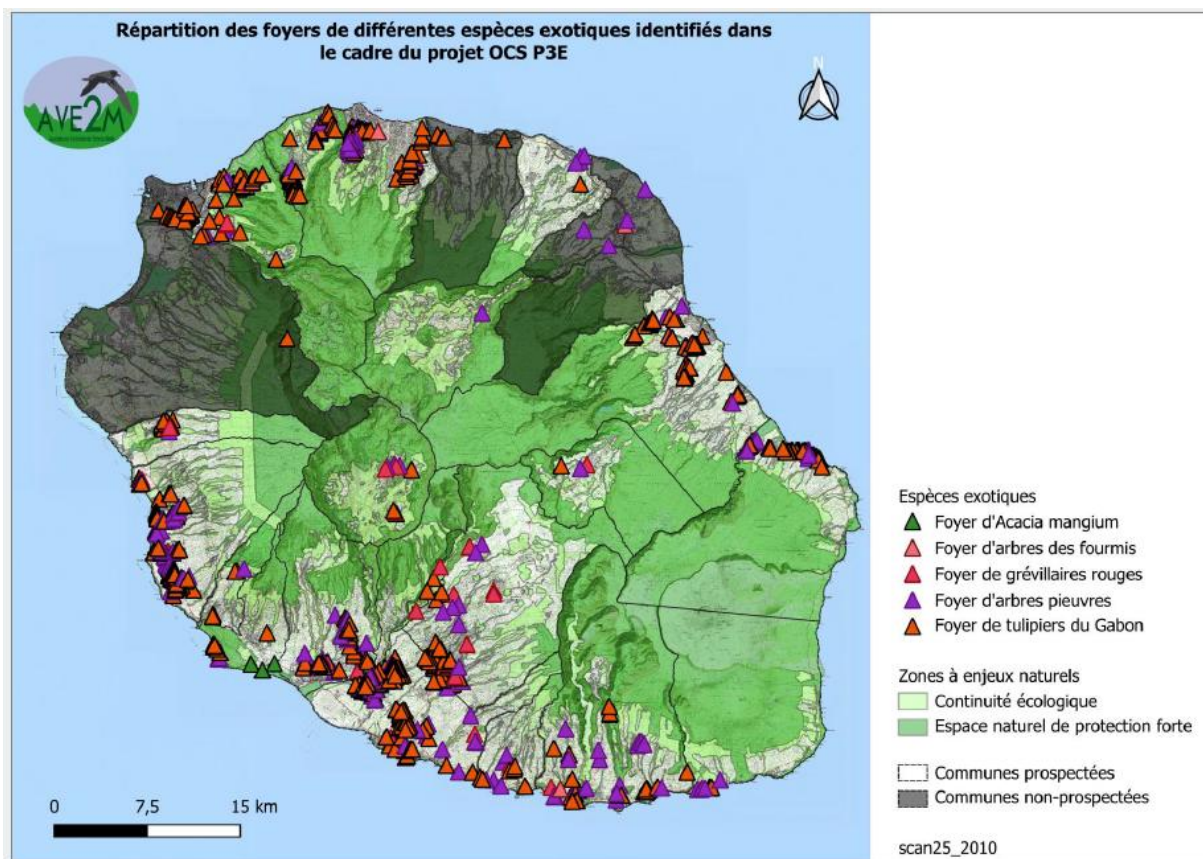
Mode de dispersion et détection précoce des EEE

Il est important de pouvoir reconnaître les espèces afin de déclencher l'action la plus appropriée possible.

Points abordés :

- Rappel global sur les EEE
- Exemples concrets d'espèces végétales et animales exotiques envahissantes
- Point sur taux invasion actuel à La Réunion : 134 espèces envahissantes dans le milieu naturel
- Focus sur les plantes exotiques qui ont un intérêt en agriculture
- Modes de dispersion, comment en arrive-t-on à une invasion biologique ? (barochorie, hydrochorie, zoochorie, anémochorie)
- Moyens de lutte à disposition : s'informer, prévenir, sensibiliser, participer aux chantiers de lutte
- Bonnes pratiques à adopter (remplacer invasives par indigènes, tailler les arbres au moment choisi, détecter et identifier)
- Focus Arbre pieuvre (*Heptapleurum actinophyllum*) à Sainte-Rose

Niveau d'invasivité	Espèce	Nombre de taxons	Taux d'invasivité
1	Tous envahissants	134	25%
2	Moyennement envahissants	17	2%
3	Environnement en danger	17	4%
4	Environnement en danger	17	4%
5	Environnement en danger	17	4%
6	Environnement en danger	17	4%
7	Environnement en danger	17	4%
8	Environnement en danger	17	4%
9	Environnement en danger	17	4%
10	Environnement en danger	17	4%
11	Environnement en danger	17	4%
12	Environnement en danger	17	4%
13	Environnement en danger	17	4%
14	Environnement en danger	17	4%
15	Environnement en danger	17	4%
16	Environnement en danger	17	4%
17	Environnement en danger	17	4%
18	Environnement en danger	17	4%
19	Environnement en danger	17	4%
20	Environnement en danger	17	4%
21	Environnement en danger	17	4%
22	Environnement en danger	17	4%
23	Environnement en danger	17	4%
24	Environnement en danger	17	4%
25	Environnement en danger	17	4%
26	Environnement en danger	17	4%
27	Environnement en danger	17	4%
28	Environnement en danger	17	4%
29	Environnement en danger	17	4%
30	Environnement en danger	17	4%
31	Environnement en danger	17	4%
32	Environnement en danger	17	4%
33	Environnement en danger	17	4%
34	Environnement en danger	17	4%
35	Environnement en danger	17	4%
36	Environnement en danger	17	4%
37	Environnement en danger	17	4%
38	Environnement en danger	17	4%
39	Environnement en danger	17	4%
40	Environnement en danger	17	4%
41	Environnement en danger	17	4%
42	Environnement en danger	17	4%
43	Environnement en danger	17	4%
44	Environnement en danger	17	4%
45	Environnement en danger	17	4%
46	Environnement en danger	17	4%
47	Environnement en danger	17	4%
48	Environnement en danger	17	4%
49	Environnement en danger	17	4%
50	Environnement en danger	17	4%
51	Environnement en danger	17	4%
52	Environnement en danger	17	4%
53	Environnement en danger	17	4%
54	Environnement en danger	17	4%
55	Environnement en danger	17	4%
56	Environnement en danger	17	4%
57	Environnement en danger	17	4%
58	Environnement en danger	17	4%
59	Environnement en danger	17	4%
60	Environnement en danger	17	4%
61	Environnement en danger	17	4%
62	Environnement en danger	17	4%
63	Environnement en danger	17	4%
64	Environnement en danger	17	4%
65	Environnement en danger	17	4%
66	Environnement en danger	17	4%
67	Environnement en danger	17	4%
68	Environnement en danger	17	4%
69	Environnement en danger	17	4%
70	Environnement en danger	17	4%
71	Environnement en danger	17	4%
72	Environnement en danger	17	4%
73	Environnement en danger	17	4%
74	Environnement en danger	17	4%
75	Environnement en danger	17	4%
76	Environnement en danger	17	4%
77	Environnement en danger	17	4%
78	Environnement en danger	17	4%
79	Environnement en danger	17	4%
80	Environnement en danger	17	4%
81	Environnement en danger	17	4%
82	Environnement en danger	17	4%
83	Environnement en danger	17	4%
84	Environnement en danger	17	4%
85	Environnement en danger	17	4%
86	Environnement en danger	17	4%
87	Environnement en danger	17	4%
88	Environnement en danger	17	4%
89	Environnement en danger	17	4%
90	Environnement en danger	17	4%
91	Environnement en danger	17	4%
92	Environnement en danger	17	4%
93	Environnement en danger	17	4%
94	Environnement en danger	17	4%
95	Environnement en danger	17	4%
96	Environnement en danger	17	4%
97	Environnement en danger	17	4%
98	Environnement en danger	17	4%
99	Environnement en danger	17	4%
100	Environnement en danger	17	4%



Source : AVE2M

Reconnaissance sur le sentier du littoral

